Novembre 2017 - N°482- 9 €

Actes

Actions & Territoires du Social

SPÉCIAL CONGRÈS 2017

Le SOCIAL, quel retour sur INVESTISSEMENT ?

unccas

Vos usagers rencontrent des difficultés financières ?

Faites appel à un professionnel de la réduction de coûts...

JUSQU'À 2000€/AN D'ÉCONOMIE

Téléphonie fixe, téléphonie mobile
Gaz naturel, gaz propane
Electricité
Mutuelle santé
Assurances voiture, habitation
Crédits
Frais bancaires
Télésurveillance, téléassistance
Et autres dépenses domestiques...

... Pour réduire leurs dépenses courantes et optimiser leur budget.

Nous adresser une demande de partenariat :

partenaires@optibudget.fr

OptiBudget

Acteur engagé dans la défense du pouvoir d'achat
WWW.OPTIBUDGET.fr

UTILE AUJOURD'HUI UTILE DEMAIN

Débat national sur le service public de proximité

Découvrez tous les résultats de la grande enquête nationale IFOP-MNT-SMACL Assurances « Les Français et leur service public de proximité »
sur www.utiledemain.fr

Efficacité, innovation, utilité, proximité... Retrouvez les données chiffrées et détails par région, par grande famille de métiers territoriaux, par âge et situation professionnelle. L'enquête d'opinion IFOP-MNT-SMACL Assurances vous offre un éclairage inédit sur le rapport des Français aux services publics de proximité.

Une photographie passionnante qui démontre l'attachement des Français à leur service public de proximité à l'heure où l'avenir de la fonction publique territoriale est au cœur du débat électoral.

Réagissez et suivez l'actualité sur twitter **#UtileDemain**

MNT | Smacl Assurances

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL SUPÉRIEUR
Fonction • Publique • Territoriale

Merci à toute l'équipe de Reims, à nos deux animateurs, Philippe Pottiée Sperry et Jean Dumonteil et à Acceo pour la traduction en simultané des deux plénières.

CONGRÈS UNCCAS 2017 À REIMS

6 FORUM 1
Trop de fonctionnaires ou pas assez de management

9 FORUM 2
Maintenir un service d'aide à domicile : un choix politique

12 PLÉNIÈRE D'OUVERTURE
Pourquoi, comment investir ? C'est presque simple...

15 FORUM 3
Inégalité territoriale : comment s'organiser ?

21 FORUM 4
La petite enfance : parier sur l'avenir

24 FORUM 5
L'accompagnement social : pour et avec les personnes

27 SPEED-DATING
ou l'échange d'expériences top chrono

28 SERVICES :
Les nouveaux outils de l'UNCCAS

31 INNOVATION :
Prix de l'innovation 2017

32 PLÉNIÈRE DE CLÔTURE
L'action sociale locale, dernier rempart contre l'exclusion ou levier de développement

34 COCKTAIL
Soirée au Palais & déjeuner : favoriser les échanges

L'ANCV AIDE PLUS DE 10 MILLIONS DE PERSONNES À PARTIR EN VACANCES

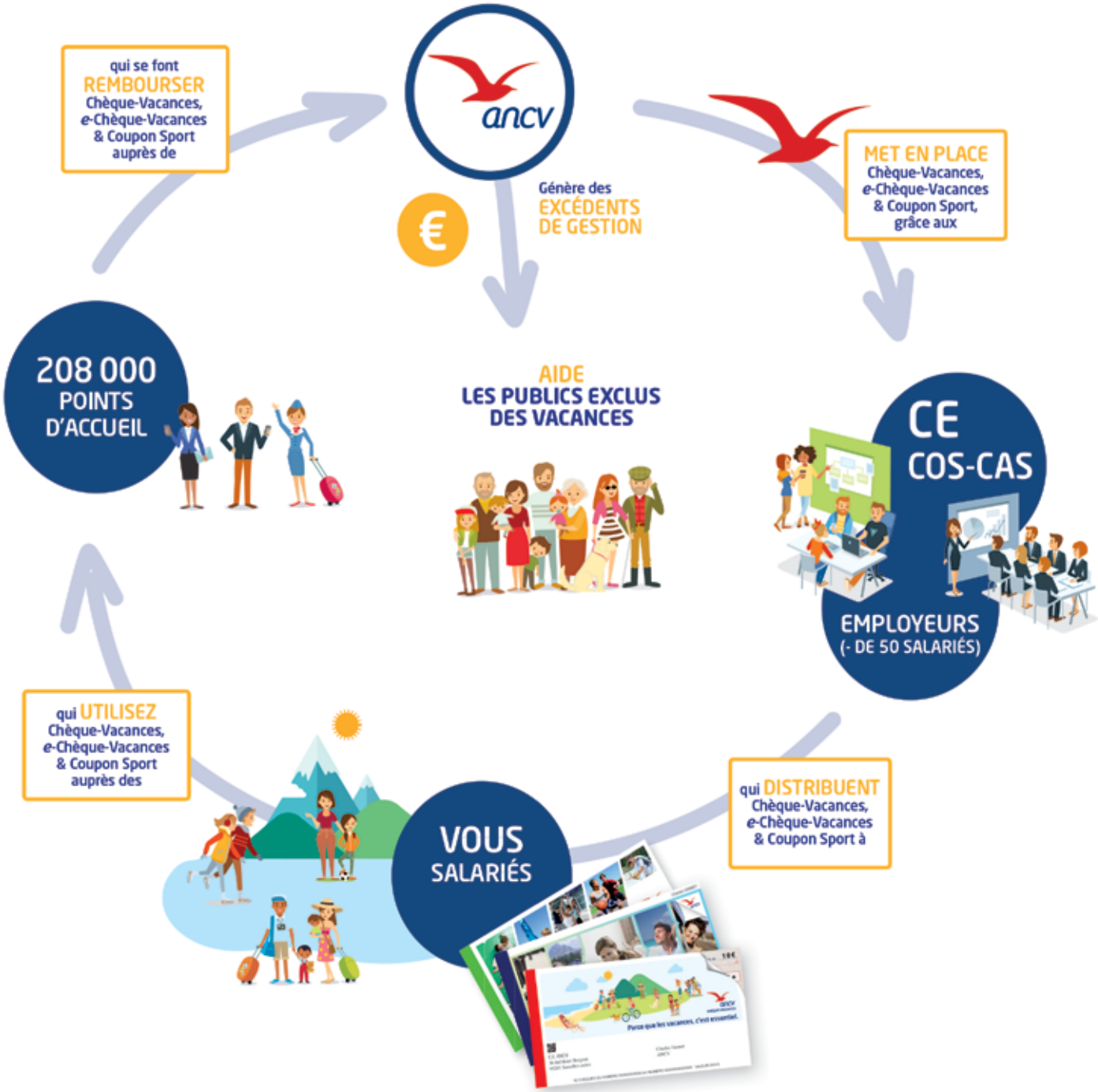

ANCV - 326 817 422 RCS Pontoise - Crédits photos : © Shutterstock - 20170828_MS_ALL_AFF_A4_PRINT

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.ANCV.COM

L'APRÈS REIMS

Il flottait comme un air de consensus. Comme une ambition commune à vouloir naturellement concilier les mots investir et social. Non pas de manière rhétorique ni incantatoire. Mais de façon pragmatique, comme en ont témoigné les nombreux exemples issus des débats.

Ces deux jours de congrès ont montré qu'au travers des questionnements qui taraudent le CCAS au quotidien, en termes de management, d'innovation, d'efficience, il est bien question de notre modèle de société. Un modèle où chacun souhaite que le mot solidarité ait encore du sens. Les intervenants l'ont tous dit à leur manière.

Alors bien sûr, ce contre-pied fait aux esprits chagrins qui, à force de vouloir tout mesurer à l'aune de la rentabilité économique immédiate, en viennent à considérer comme secondaire le rôle pourtant essentiel des CCAS, voire à les suspecter de n'être pas assez modernes, est réconfortant.

Mais ne nous y trompons pas. Se l'entendre dire au congrès fait du bien. Sorti de l'entre-soi, l'entendre comme une évidence en dehors du congrès serait encore mieux. Espérons que l'invitation de l'UNCCAS à l'Elysée au même moment y aura contribué.

La Délégation Générale

ACTES - ACTIONS ET TERRITOIRES DU SOCIAL
NOVEMBRE 2017
UNCCAS, 11 rue Louise Thuliez,
75 019 Paris

89ème année - n°482 - 2017 - Déclaration à la Préfecture du Nord le 26.11.1926 (n°1939) Commission paritaire des papiers de presse n° 0419G79123 - Numéro d'identification aux contributions indirectes Lille : 44.559.599.006 - N° Siret 783 852 791 00079 -
N° ISSN : 1294-4661 - Tirage : 7000 exemplaires.
Tous droits de reproduction réservés.
10 numéros par an et un spécial congrès.
Dépôt légal à parution.

Abonnement
Prix de l'abonnement annuel (10 numéros - prix frais de port inclus, y compris DOM - TOM) : adhérents : Premier abonnement : 73€ (ville de plus de 3 150 habitants, 32€ (ville de moins de 3 150 habitants). Non adhérents : 85€. Prix à l'unité : 9€. actes@unccas.org

Directrice de la publication
Hélène-Sophie Mesnage
hsmesnage@unccas.org

Rédactrice en chef
Elodie Lamboley
elamboley@unccas.org

Publicité
François Pardoen
Tél. : 06 78 74 43 48

Contributeurs
Christèle CALMIER, Jeanne MALASSIS, Juliette BOUREAU, Sarah LECOUFFE, Fanny KOCH-ORTÉGA, Frédéric BODO, Amandine DESCAMP , Kristine STEMPIEN, Laure BERTHON, Valérie GUILLAUMIN, Boris RYCZEK, Emmanuelle STROESSER,

Crédit photos
Fotolia

Production
Com on Mars
comonmars@gmail.com

Impression
Impression Directe
61 avenue de la Fosse aux Chênes - ROUBAIX

Forum 1

TROP DE FONCTIONNAIRES OU PAS ASSEZ DE MANAGEMENT

INTERVENANTS

- **Philippe Laurent**, Maire de Sceaux, Secrétaire général de l'AMF, Président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) ;
- **Jean-René Moreau**, Président de l'Observatoire social territorial, administrateur national de la MNT ;
- **Agnès Verdier-Molinié**, Directrice de l'IFRAP (Fondation pour la Recherche sur les Administrations et les Politiques publiques) ;
- **Benoît Calmels**, Délégué général de l'UNCCAS.

Le fonctionnaire bashing est à la mode. Trop nombreux, trop absents, les médias se gargarisent. Mais une enquête MNT, Ifop et SMACL parue en mars, montre que 87% des français sont contents des services publics et que 89% pensent qu'il est utile d'en avoir. Alors qu'en est-il ? Le déficit de management et la vision comptable RH ne seraient-ils pas en cause ? Les réponses de nos intervenants.

Sans surprise, Agnès Verdier-Molinié pense que la dépense publique est trop lourde et Philippe Laurent rappelle que le service public est un choix de société de l'après-guerre. "*Tout comme la politique familiale et le régime assurantiel des retraites : le choix a été fait de mutualiser les risques*", explique-t-il. Selon les chiffres du SGMAP[1], cette mutualisation explique les 10 points d'écart de PIB entre la France et ses voisins (56% contre 46%). Pays voisins où pour avoir le même degré de protection, il faut avoir recours au privé.

Revenant sur le nombre supposé trop important de fonctionnaires, le président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) indique que pour lui "*ce n'est pas la bonne question.*" Il préfère s'interroger sur quels services doivent être pris en charge par la dépense publique.

Absentéisme

Prônant l'analyse des bilans sociaux des collectivités comme base pour améliorer la gestion, Agnès Verdier-Molinié souligne qu'ils sont difficiles à obtenir et plaide pour l'open data "*afin que les citoyens puissent comparer leur ville avec d'autres*", comme en Italie. Elle indique que l'IFRAP a mis 10 mois à réunir les bilans sociaux des 50 plus grandes villes de France pour étudier l'absentéisme en 2013. Il s'avère qu'il est très variable d'une ville à l'autre et d'un statut à l'autre. "*A Aulnay-sous-Bois, l'absentéisme des titulaires se monte à 83, 3 jours en moyenne, contre 25,8 jours pour les contractuels*", détaille-t-elle. Si pour elle la prime de présentéisme est une bonne solution comme à Suresnes, elle déclare qu'il existe un "*lien entre présence et rémunération*" et s'interroge sur le statut comme bon outil "*dans des services comme les crèches ou l'aide à domicile pour motiver les agents.*" Mais, ces deux variables (rémunération et statut) ne sont-elles pas plutôt des pansements pour éviter de s'attaquer à la cause profonde de l'absentéisme ?

[1] Le SGMAP est une administration de mission, qui a vocation à être la cheville ouvrière de la réforme de l'Etat, aux côtés des ministères et des autres institutions publiques. Il ambitionne d'être, au sein de l'Etat, le lieu d'expertise et d'excellence en matière de transformation des politiques publiques et des administrations.

Jean-René Moreau s'attache à affiner la notion d'absentéisme. "*On ne peut pas faire de constat général : il faut tenir compte de la pénibilité de certains métiers, les cadre A et B souffrent de burn out par exemple. Trois causes ont été clairement identifiées concernant l'absentéisme : l'allongement des départs en retraite, le changement d'environnement généré par la loi NOTRe qui inquiète les agents et les restrictions budgétaires*", énumère-t-il.

Un meilleur management

Dissocier les trois fonctions publiques serait une solution pour Agnès Verdier-Molinié afin que les agents ne soient pas enfermés dans leur carcan et puissent évoluer. Philippe Laurent rappelle que les statuts évoluent en permanence grâce au travail du Conseil Supérieur de la Fonction Publique[2]. En outre, avec trois statuts distincts comment espérer une mobilité entre les fonctions publiques ? Benoît Calmels explique que le statut est un moyen de protéger les agents des élus et des aléas politiques, comme les changements de majorité. "*Le fonctionnaire est au service du public, une notion perdue dans les débats que nous vivons en ce moment.*"

Le maire de Sceaux propose plutôt de mettre l'accent sur le management, la santé au travail, le rapport à l'usager, l'absentéisme et la formation. Jean-René Moreau souligne cependant que le management ne se résume pas à la finance et au budget. "*Il faut envisager les RH en termes humains et non comptables et être attentifs aux gens*", déclare-t-il. Il indique qu'il existe une porosité entre la vie professionnelle et personnelle qu'il ne faut pas négliger. "*47% des agents travaillent le samedi, 37,7% le dimanche et 12% la nuit.*" Le rythme de vie doit être aussi pris en compte par le management, tout comme la déontologie ou la santé au travail. Jean-René Moreau pense que le management n'est pas une composante, mais un ensemble qui inclut l'éthique, l'efficience et l'efficacité.

Benoît Calmels abonde dans ce sens. Il ajoute qu'on manque de données, d'évaluation. "*Si on investit 1€, comment est-il utilisé ? Comment mesurer le retour sur investissement de la prévention par exemple ? Les agents des CCAS vivent avec une pression psychologique au quotidien car ils sont en contact direct avec la souffrance des bénéficiaires.*" Il propose de créer un observatoire de retour sur investissement avec l'approbation des intervenants. A suivre, donc…

PAROLES DE CONGRESSISTE

La prime de présentéisme défavorise les travailleurs porteurs de handicap pour qui venir travailler tous les matins est une victoire. Cette prime pose un réel problème d'équité

Un CCAS du Gard

PUBLIC VERSUS PRIVÉ

Le débat s'est forcément orienté vers l'arrivée du privé dans l'espace public, comme on le constate déjà pour la petite enfance ou les EPHAD. Mais, le choix n'est pas si simple que cela. Est-ce que le privé fait aussi bien ou mieux que le public ? Là encore, on manque de données. D'autant que comme le souligne Benoît Calmels, "*le privé refuse de s'implanter sur certains territoires*", pour des questions de rentabilité évidentes. Sans oublier que pour les crèches par exemple, le privé bénéficie d'aide publiques sous certaines conditions. Jean-René Moreau donne l'exemple allemand de la *Stadtwerke* où il existe une mixité public/privé, mais où la fonction publique garde le contrôle. Il en est de même en Italie. Il insiste sur le fait que les principes managériaux public/privé ont des outils semblables.

Les intervenants évoquent la délégation de service public (DSP). Philippe Laurent l'approuve, Benoît Calmels tempère. Une DSP rigoureuse fonctionne, mais une fois de plus tout dépend des territoires et des élus. Si la DSP est choisie pour éviter une contrainte sans garder une compétence en interne, le résultat peut ne pas être bon.

On peut y voir une analogie avec les constructeurs automobiles : 75% d'un véhicule est externalisé, mais les compétences et le savoir-faire sont conservés en interne, pour garantir la qualité.

[2] Par exemple, le grade de conseiller socio-éducatif est passé récemment d'un statut de cadre B à cadre A.

Les Opticiens MOBILES

NF SERVICE
SERVICES AUX PERSONNES À DOMICILE

Vous souhaitez l'intervention d'un Opticien Mobile ?

PRENEZ RDV AVEC VOTRE OPTICIEN COORDINATEUR

Prise de RDV en ligne	Prise de RDV par téléphone (N° National Non Surtaxé)
www.lesopticiensmobiles.com	**04 82 90 49 82**

Déplacement, contrôle de correction, bilan visuel

Choix monture et verres
Prise de mesures
Devis gratuit

Nous fabriquons vos lunettes dans un laboratoire de haute technologie

Votre Opticien Mobile vous livre vos lunettes, assure l'ajustage et la mise en situation

Continuité du service : service après vente et garantie des produits

LIVRAISON RAPIDE
8 jours

UNE SOLUTION VISUELLE ADAPTÉE AU
prix juste

www.lesopticiensmobiles.com

N° NATIONAL 04 82 90 49 82

PRIX D'UN APPEL NON SURTAXÉ

Forum 2

MAINTENIR UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE : UN CHOIX POLITIQUE

INTERVENANTS

- **Stéphane Corbin**, Directeur de la compensation, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) ;
- **Patrick Haddad**, Docteur en économie, spécialiste de l'aide à domicile ;
- **Marie-Reine Tillon**, Présidente de l'Union départementale UNA des Côtes d'Armor ;
- **Jacques Daniel**, Directeur du Réseau Public Départemental d'Aide à Domicile (RPDAD) de la Gironde.

Le modèle économique des services d'aides à domicile est en crise. Maintenir les SAAD a un surcoût pour les collectivités, qui s'interrogent sur la pérennité de ces services, pourtant essentiels, sur les territoires. Revoir le modèle de financement, attendre que la loi ASV se mette en place sont autant de pistes à explorer.

Deux remarques ont suffi à poser le contexte.
Celle de Stéphane Corbin, Directeur de la compensation de la perte d'autonomie à la CNSA, qualifiant de "*paradoxe*" la situation de l'aide à domicile : "*la loi ASV était censée favoriser le maintien à domicile. Mais au même moment on perçoit une fragilité accrue des services à domicile, avec un modèle économique en crise.*"
Celle de Benoît Calmels, Délégué général de l'UNCCAS sur l'avenir même des services portés par des collectivités : "*un tiers des services publics d'aide à domicile envisagent de fermer leur porte d'ici à la fin du mandat.*"

La clé du débat : juguler le déficit ?

Tout le monde connaît l'histoire : tout s'est accéléré lors de la crise liée à un décrochage entre le coût du service et l'allocation de la tarification au titre de l'APA. Beaucoup de services à domicile publics sont maintenant déficitaires.

"*En moyenne, le déficit se chiffre à 4 euros de l'heure pour un service à domicile public*", estime l'économiste Patrick Haddad, comme l'a montré une étude de l'UNCCAS. En dessous de ce déficit ou à ce niveau, il pense que des économies sont possibles. Mais, les collectivités ont souvent un surcoût résiduel. Ce dernier peut se justifier par le choix politique de favoriser le maintien à domicile, la qualité du service ou les conditions de travail des agents. L'investissement social peut revêtir différentes formes dans le secteur : contractualisation ou subventionnement des services associatifs, portage d'actions en faveur de la prévention ou implication dans la gestion d'établissements (EHPAD et/ou résidence-autonomie). Différentes options sont alors sur la table.

Une autre piste peut être la mutualisation des services supports comme la facturation, le service de paie…

Pérennisation en deux questions

Autre seuil à observer, celui du nombre d'heures d'intervention à domicile : "*en-dessous de 30 000 heures par an, on sait qu'on peut s'interroger sur la pérennité du service*", prévient l'économiste. Autre point de vigilance : "*attention aux fausses économies*", lance Patrick Haddad. Il convient de se poser des questions organisationnelles : quand on ne tient pas son système avec du personnel encadrant, on s'expose à des problèmes…

Une réflexion doit s'engager sur l'optimisation du temps à domicile, de la sectorisation et de la diminution du temps de déplacement, de la mise en place de la télégestion…

Le Directeur de la compensation de la CNSA milite également pour la "*diversification des services*", comme dans les SPASAD "*où davantage d'actions de prévention sont financées.*" Plus globalement, si les CCAS cherchent à savoir si leur service doit perdurer, il leur suggère de se poser au préalable deux questions : quelle est leur couverture territoriale et le service est-il accessible à tous ? Car, selon lui, "*la force des CCAS*" est de ne pas être "*que des gestionnaires.*"

Revalorisation et bonnes pratiques

Il est toujours surprenant d'apprendre qu'en période de disette financière, tous les crédits ne sont pas consommés. C'est pourtant le cas des 300 millions de revalorisation prévus en 2017 pour compenser les départements du surcoût des plans d'aide. Or, "*à peine 180 millions*" ont été utilisés selon le Directeur de la compensation de la CNSA. Il espère qu'en 2017 les chiffres montreront que la sous consommation n'aura duré que le temps de la mise en place de la loi ASV (et donc de l'actualisation des plans d'aide).

Le fonds "*de bonnes pratiques*" de 50 millions (créé par la loi de financement de la sécurité sociale en 2017), a en revanche eu "*plus de succès.*" 50 conseils départementaux ont signé une convention avec la CNSA. Qui dit convention, dit CPOM (Convention Pluriannuelle d'objectifs et de Moyens). "*Ce ne sont pas en soi les CPOM signés avec les services à domicile qui sont une bonne pratique, mais ce que le CPOM contient*", insiste Stéphane Corbin. Il a cité comme exemples "*la plus-value des visions pluriannuelles ou d'autres modes de tarification comme le forfait global.*" De bonnes nouvelles à priori donc, d'autant que sur ces 50 conventions, "*48 s'engagent sur une revalorisation tarifaire.*"

"*Sauf que*", interpelle de la salle la présidente de l'UDCCAS de Charente-Maritime où la signature de CPOM n'est proposée par le conseil départemental "*qu'à 9 services sur les 52 existants*", plaçant les autres (dont de nombreux services portés par des CCAS) dans une situation "*qui ne leur laisse plus beaucoup d'avenir, ni de choix.*"

Depuis 20 ans

Tout le monde semble d'accord pour dire que le modèle du financement de l'aide à domicile est dépassé et qu'il doit évoluer. "*Le rapport Labazée*[1] *pose encore une fois les bonnes questions mais cela fait 20 ans qu'on les connaît*", s'emporte toutefois Jacques Daniel, Directeur du réseau public départemental d'aide à domicile de Gironde, qui réunit aujourd'hui 36 acteurs publics.

On sait qu'un nouveau comité de pilotage (de rénovation de l'aide à domicile) s'est réuni fin septembre pour aboutir à de nouvelles propositions. Les premiers groupes de travail ont commencé à plancher la veille du congrès. Rien ne sera réglé tant que "*la question de qui doit porter ce financement ne sera pas tranchée*", réagit Marie-Reine Tillon, présidente de l'UNA des Côtes d'Armor, recueillant une large approbation en tribune et dans la salle. "*Nous sommes dans une société qui se dit d'adaptation au vieillissement mais les moyens nous ne les avons pas*", reprend-elle, appelant chacun "*à agir en commun et à porter ce changement.*" Dans les travées, on entendait se murmurer de nouveau l'idée de la création d'un "*cinquième risque*"[2]…

[1] Du nom de l'ancien sénateur chargé d'une mission sur "*la tarification et les perspectives d'évolution des services d'aide à domicile*", en mars 2017.

[2] On distingue quatre types de risques, qui forment les quatre branches de la Sécurité sociale :
- la branche maladie (maladie, maternité, invalidité, décès) ;
- la branche famille (dont handicap et logement…) ;
- la branche accidents du travail et maladies professionnelles ;
- la branche retraite (vieillesse et veuvage).

Le cinquième risque serait la dépendance, non prévue.

Solutions de téléassistance

n° 1 en France

présence verte
libres d'être actifs

Présence Verte est le premier téléassisteur à avoir compris l'attachement des seniors à leur mode de vie actif et à prendre en considération leurs attentes en matière d'autonomie et de sécurité.

Une nouvelle offre de téléassistance connectée.

Son principe est simple : offrir une téléassistance domiciliaire classique, augmentée d'une interface de communication. Le transmetteur, relié à une plateforme en ligne, permet de diffuser à l'abonné des messages sonores et visuels en provenance de son cercle d'aidants familiaux et professionnels.

Une solution facile d'utilisation qui s'articule autour de la personne.

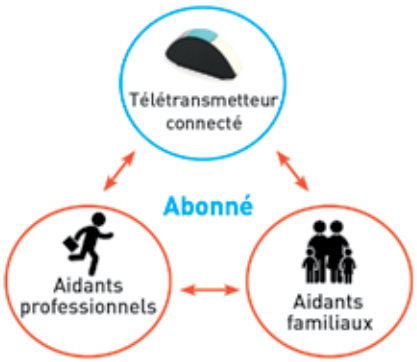

Sécurisation des personnes
Prévention des risques
Lien social, convivialité

Activ'dialog

La téléassistance connectée au service des collectivités

1 solution, 3 objectifs

1 / Sécuriser le quotidien

Vos publics bénéficient de la téléassistance Présence Verte pour une assistance 24h/24 et 7j/7. L'abonné peut appuyer sur son médaillon ou son transmetteur Dialog'box pour alerter la centrale d'écoute et obtenir de l'aide en cas de besoin. Un ensemble d'objets connectés pour améliorer le confort de vie à domicile est aussi disponible.

2 / Renforcer la convivialité et la prévention

La Dialog'box permet à l'abonné de recevoir des messages audio et/ou visuels. Avec l'accord de l'abonné, Présence Verte vous donne accès à la messagerie Dialog' (application mobile dédiée et plateforme web) pour envoyer vos messages d'actualités et de prévention directement au domicile de l'abonné et éventuellement à son entourage.

3 / Améliorer le suivi de vos prestations à domicile

Via la Dialog'box, les professionnels intervenant au domicile de l'abonné peuvent informer les aidants de leurs horaires de passage au domicile. La solution Activ'dialog vous offre au quotidien une façon simplifiée pour gérer le suivi de vos prestations tout en vous rendant acteur auprès de l'abonné et de son entourage.

N°Cristal 09 69 39 38 38
APPEL NON SURTAXÉ

Toute notre actualité sur
www.presenceverte.fr
et sur notre page Facebook

30 ans à vos côtés

Plénière d'ouverture

POURQUOI, COMMENT INVESTIR ? C'EST PRESQUE SIMPLE...

INTERVENANTS

- **Frédéric Grzeziczak**, Secrétaire Général de l'UNCCAS, adjoint au maire de St Quentin dans l'Aine ;
- **Arthur Heim**, Economiste, France Stratégie, auteur de l'étude '"*Peut-on estimer le rendement de l'investissement social*" ;
- **Patrick Gohet**, adjoint au Défenseur des Droits, Chargé de la lutte contre les discriminations.

Les intervenants étaient chargés de défricher cette notion d'investissement social. Un exercice pratique, théorique et prospectif.

En raison de l'absence de la présidente, Joëlle Martineaux invitée à l'Elysée, Frédéric Grzeziczak, a pris le relais pour définir la notion d'"*investissement dans le social*" pour un élu et son CCAS/CIAS. Il y a bien sûr "*derrière le mot investissement, l'idée d'engager des ressources pour dégager un bénéfice plus tard. Autrement dit, faire des choix qui nous engagent et être en capacité de les assumer.*" Ce qui suppose "*de convaincre que cela profite à tous. Que les personnes fragiles ou en difficulté accompagnées par le CCAS gagneront en qualité de vie, que les bénéfices concernent tous les habitants qui profitent, directement ou indirectement, des services de proximité sur la commune, mais aussi d'une forme de paix sociale. Que les bénéfices enrichissent la politique municipale. Que les retours positifs sur les dépenses sociales donneront du sens au travail quotidien de nos agents. Que nos actions confortent nos partenaires dans l'intérêt qu'ils voient à nous soutenir.*" Le cadre est posé.

Pourquoi, dès lors, avec autant de "*bonnes raisons*", "*n'est-il pas si simple d'investir ?*" a-t-il interrogé à son tour. Les réponses ne surprendront personne : "*les contraintes budgétaires.*" Or, "*si l'action sociale n'a pas de prix, elle a un coût*", visiblement mal assumé aujourd'hui par exemple avec la tarification des EHPAD ("*la convergence tarifaire se fait au détriment du service public*") ou le financement des services d'aide à domicile (lire forum consacré à ce sujet p. 9). "*Continuer à investir dans ces équipements et services de proximité, et donc dans des emplois non délocalisables, relève de choix politiques qui vous sont propres.*"

Parler des moyens, c'est bien sûr parler des moyens financiers mais aussi de ressources humaines. Sur l'ensemble des CCAS, ce sont plus de 123 000 agents, qu'il faut "*former, outiller, encadrer, valoriser car ils incarnent le service public de proximité au quotidien.*"

Il s'agit pour les élus, pour le management, d'être attentifs à "*prévenir les risques professionnels, lutter contre l'usure et la pénibilité de certains métiers.*" Travailler donc "*à l'efficience de l'action publique locale.*"

Investir dans quoi ? Les besoins sont bien sûr pléthoriques et, là encore, renvoient à la notion de choix. Mais aussi d'analyse des besoins sociaux afin de mieux cibler les actions et d'anticiper les besoins du territoire. Là aussi, on parlera d'efficience. L'UNCCAS met à la disposition des CCAS/CIAS des formations, des fiches pratiques, des guides, des outils...(lire à ce propos le nouvel outil Balises-Unccas p. 28).

Enfin, investir pour quoi finalement ? "*Parce que le coût serait bien supérieur pour la collectivité si le CCAS n'existait pas*", a-t-il répondu, citant le chiffre de 5 milliards d'euros dépensés par les villes de plus

de 10 000 habitants selon une étude de la Drees. "*Ne rougissons pas de ces chiffres. Car derrière, il y a autant de personnes qui ont repris pied dans un logement, un emploi, une estime de soi et que l'on ne compte plus dans les statistiques officielles de la pauvreté.*" Les CCAS sont donc appelés à s'affirmer.

L'économiste de France Stratégie, Arthur Heim, avait la charge d'éclairer le public sur les possibilités de mesurer l'investissement social pour endiguer "*la crise de légitimité de l'action sociale*" en raison des contraintes budgétaires.

Il a souligné en préambule que l'Etat providence n'était plus en capacité de gérer la précarité de nos jours. "*La notion de travail a changé, de nouvelles formes de familles émergent, le clergé est moins présent, le tissu social est d'avantage fragmenté et la demande identitaire augmente*", a-t-il analysé.

Il a ensuite évoqué deux révolutions de pensée. "*Tout d'abord, la théorie de justice sociale qui insiste sur la capabilité et la capacité des individus. Par exemple, si une même somme d'argent est donnée à deux personnes, elles n'en feront pas la même chose. Il est indispensable de rendre les individus responsables. Puis, la théorie de l'éducation comme facteur productif de James Heckman. Le prix Nobel d'économie en 2000, a démontré que l'éducation entraînait la croissance. Autrement dit : plus on agit tôt, plus les effets sont durables.*"

Arthur Heim a mis ici en évidence la logique de prévention plutôt que celle d'accompagnement. "*La dépense sociale finira par rapporter, mais il faut le prouver par des travaux scientifiques.*" Pour convaincre. A ce titre, il préconise que ces travaux doivent être accessibles par le terrain afin d'être plus efficaces : "*en Grande-Bretagne, what work centers*[1] *référencent ce qui fonctionne. Nous travaillons en ce sens avec la CNSA et la CNAF, pour offrir une meilleure synergie avec les élus*", a-t-il décrit. Pour Arthur Heim, comme la crédibilité et la légitimité de l'action sociale sont menacées, il est indispensable de repenser l'action sociale et de penser la politique sociale en la fondant sur des preuves, afin d'essaimer ce qui fonctionne. Investir dans l'action sociale est donc indispensable pour l'équilibre de la société.

Adjoint au défenseur des droits chargé de la lutte contre les discriminations, Patrick Gohet a prolongé la réflexion sur la libéralisation de la société qui "*laisse sur le carreau certains*", tandis que les "*inégalités territoriales*" sont aussi manifestes. Les saisines du défenseur des droits témoignent aussi, selon lui, de ce que ces personnes "*ont besoin d'être considérées dans un monde ressenti comme incertain voire dangereux.*" Plus globalement, l'être humain a besoin de se sentir "*accepté et faire partie d'une société. C'est là que l'on parle d'investissement.*" Et les CCAS ont une carte à jouer pour faciliter cela au quotidien : "*vous donnez mais vous réparez aussi et permettez à des gens de redevenir acteurs. C'est un vrai investissement.*"

RETOUR DE L'ÉLYSÉE : "*PRENONS-LE AUX MOTS*"

Le planning de la première après-midi du congrès a été perturbé par l'invitation faite à l'UNCCAS - via sa présidente - par l'Élysée. En effet, le Président de la République a profité de la journée mondiale de lutte contre la misère pour convier les acteurs de terrain au lancement de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Outre l'UNCCAS, étaient présents entre autres Emmaüs, Médecins du Monde, le Secours Catholique, ATD quart monde, l'ADF, le CESE et le Défenseur des droits… Joëlle Martinaux y a défendu la place et le rôle des CCAS, "*acteurs de proximité*", "*professionnels*", et a appelé les CCAS à "*faire remonter leurs expériences et alertes sur les difficultés de tout ordre.*" "*Le président a encouragé les uns et les autres à oser, alors n'hésitons pas, prenons-le aux mots.*"

PAROLES DE CONGRESSISTES

Je suis convaincue que le social préventif est nécessaire et qu'il y a un retour sur investissement à condition que ce que nous mettons en place ne soit pas cassé et remis en cause.

Danielle Gautier, conseillère municipale de Pontault-Combault, déléguée à la prévention santé, présidente de l'UDCCAS de Seine-et-Marne

Que retient-on de l'état de connaissances dans nombre de domaines comme sur l'enfance dans nos politiques éducatives ? Ce qu'il faut, c'est trouver le courage politique à tous les niveaux, pour passer ce cap de la connaissance à l'utilisation de ces connaissances.

Michèle Le Gauyer, adjointe au maire de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), déléguée à l'action sociale

[1] http://www.strategie.gouv.fr/publications/what-works-centres-britanniques-enseignements-politiques-fondees-preuve-france ; https://www.gov.uk/guidance/what-works-network

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 25 800 COLLABORATEURS SERVENT 1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.

Made by CONTENT DESIGN LAB

Elior Participations, Société en Commandite par Actions au capital de 5 309 530 euros, dont le siège social est à Paris La Défense Cedex (92032), 9-11 allée de l'Arche, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 380 543 678 RCS NANTERRE

elior.fr

Elior France enseignement
Direction du Développement Collectivités Territoriales
T:+33 01 71 06 70 00

elior
L'appétit du mieux

Forum 3

INÉGALITÉ TERRITORIALE : COMMENT S'ORGANISER ?

INTERVENANTS

- **Eric Lajarge**, Responsable du Pôle Animation Territoriale à la Direction de la Ville et de la Cohésion Urbaine du CGET ;
- **Bernard Saint-Germain**, Chargé de mission à Territoires Conseils ;
- **Marie Garon**, Présidente de l'UDCCAS de Martinique ;
- **Karine Thevenard**, Directrice du CCAS de Bourg-en-Bresse.

Comment pallier le manque de moyens, tout en offrant un service public de proximité et de qualité pour une meilleure cohésion territoriale ? La réponse est plurielle, comme la diversité des territoires. Avec ou sans CIAS, mais en s'appuyant sur les ressources et partenariats locaux.

Deux territoires : la Martinique et Bourg-en-Bresse. Des enjeux différents : le vieillissement de la population et les aides facultatives. Des enjeux communs : le taux de chômage et le manque de ressources financières. Une approche similaire : rationalisation, mutualisation, coordination. Un autre point commun : pas de CIAS. "*En Martinique, il n'existe pas de petites communes. Les communes ont des tailles importantes avec de fait des CCAS structurés. Les CIAS ne paraissent pas intéressants dans les grandes communes : les maires veulent garder leurs CCAS. Il faut plutôt travailler sur la mutualisation des finances et des ressources*", lance Marie Garon, présidente de l'UDCCAS de Martinique. Même écho à Bourg-en-Bresse : "*il n'existe pas d'UDCCAS dans l'Ain, car pendant longtemps le CCAS de Bourg-en-Bresse était le seul structuré du département avec des travailleurs sociaux. Sur l'intercommunalité de Bourg-en-Bresse, les 72 communes n'ont pas du tout les mêmes problématiques… monter un CIAS ne serait pas une solution*", précise Karine Thévenard, directrice du CCAS de Bourg-en-Bresse.

Sauf que… CIAS et CCAS peuvent cohabiter comme le souligne Bernard Saint-Germain, Chargé de mission développement social à Territoires Conseils. "*Si on peut transférer des compétences pour mutualiser les ressources, on ne peut effectivement pas transférer la préoccupation sociale des maires des communes. Tout l'enjeu des CIAS, c'est le soutien des communes de l'intercommunalité et notamment des CCAS. Le CIAS est alors un centre de ressources, avec la possibilité d'avoir des travailleurs sociaux, qui fait le lien avec les maires des communes. Le CIAS permet la rencontre des maires de l'intercommunalité à fréquence régulière pour échanger sur l'intercommunalité. Mais, il faut un projet de politique sociale et son appropriation par les élus, sinon rien ne peut se construire.*" Comme le laisse entendre Yvon Vialar, le président de l'UDCCAS de l'Ardèche, citant un CIAS qui ne développe pas une véritable réflexion sur les questions sociales. A contrario, le CIAS de Val'Eyrieux, en Ardèche également, est devenu une ressource indispensable pour les maires, et leurs CCAS, des 34 communes. Si l'UNCCAS soutient l'intercommunalité et la création de CIAS, la systémisation de cette dernière n'est pas forcément une obligation. Le CIAS doit être créé là où il est pertinent.

De l'intelligence des territoires

Comme le prône Eric Lajarge : "*Pour sortir de la logique de silo, il faut des solutions et des stratégies territoriales. Il ne faut plus raisonner en termes de dispositifs ou de réponses segmentées par type de publics. Chaque territoire a ses spécificités et ses atouts.*" C'est bien ainsi que la Martinique et Bourg-en-Bresse ont procédé,

sans attendre la loi NOTRe pour entamer la mutualisation et la coordination territoriale. La Martinique a, par exemple, mutualisé l'ABS pour la deuxième fois en 2016. "*Elle est capitale pour cerner les besoins et insuffler des politiques publiques pertinentes. 23 CCAS se sont regroupés pour élaborer un cahier des charges commun, afin notamment d'en optimiser le coût qui a été divisé par quatre. Cette ABS a aussi permis de rencontrer les associations et les autres acteurs du territoire et d'entamer une véritable coordination avec eux*", explique Marie Garon. Et de citer encore, la démarche "*Ville amie des aînés*" de la ville de Schoelcher qui devrait être essaimée pour répondre collectivement à l'enjeu du vieillissement accéléré et qui est abordée dans le cadre de l'élaboration d'un schéma départemental. Ou encore "l*es rendez-vous "tout à chacun"*", une démarche d'aller vers les populations en horaires décalés (de 15h à 21h), fruit d'une collaboration entre la MDPH, la gendarmerie, la Caf et le CCAS. Et enfin le projet de plateforme territoriale d'appui (PTA), initié par l'union des réseaux de santé et à laquelle l'UDCCAS est associée. "*Tous ces exemples montrent qu'en dépit d'une baisse de moyens et de l'augmentation des inégalités, on peut, grâce à la rationalisation et la mutualisation des moyens et grâce aux partenariats, mettre en place des politiques publiques qui favorisent le bien vivre ensemble*", insiste Marie Garon.

Bourg-en-Bresse se renouvelle en permanence

Le CCAS de Bourg-en-Bresse privilégie également coordination et partenariat depuis 1998 et la loi de lutte contre les exclusions. "*A ce moment, nous avons débuté une coordination des aides facultatives avec le département et des associations. Sa vocation était de simplifier l'accès aux droits et les procédures grâce à un circuit unique de demandes d'aides financières. Une commission mensuelle a été créée pour les dossiers complexes. Nous avons ainsi réduit les délais de réponse. C'est à la fin du processus que les financeurs déterminent les volumes d'aides attribuées et se remboursent les uns les autres*", décrit Karine Thévenard.

Elle poursuit en expliquant que les différentes institutions du territoire ont créé le dispositif "*Agir ensemble pour l'accès aux droits*" qui se traduit notamment par le déploiement d'un réseau des premiers accueillants. L'idée est "*d'éviter l'effet ping-pong du renvoi des usagers d'une institution à l'autre et ainsi lutter contre le non-recours.*" Les pratiques ont été harmonisées et l'équité du traitement des dossiers garantie. "*Le partenariat est essentiel pour répondre aux nouveaux besoins, comme pour la mise en place de la plate-forme de pré-instruction des demandes d'asile sur le territoire. Elle concerne 80 personnes par mois dont les besoins sont divers. A nous de trouver de nouvelles réponses de façon collective avec les différents acteurs du territoire.*"

PAROLES DE CONGRESSISTES

Le législateur a forcé la marche dans le cadre de la loi NOTRe. Mais cela fait déjà plusieurs décennies qu'on nous dit qu'il faut s'organiser. Les CIAS c'est l'avenir, en maintenant l'existence primordiale de bureaux de proximité.

Christophe GERARDOT, Ville de Malzéville – Grand Nancy

L'Etat a poussé à la suppression des CCAS avec la loi NOTRe, ce qui a conduit à la création de déserts sociaux. Il faudrait au CGET quelqu'un qui travaille sur les communes rurales. On n'a pas d'argent, mais on a des idées ! Il faut garder la proximité sur les territoires. Ils vont casser l'envie de faire s'ils nous imposent de tout déléguer à l'intercommunalité.

Jean-Paul Carteret – AMRF

Edenred

Ticket Cesu
Ticket Service
Domiphone

Les solutions Edenred facilitent le quotidien de vos citoyens

Modernisez vos politiques d'action sociale

Maîtrise des aides versées

> Affectation et pilotage précis des aides attribuées
> Maîtrise et suivi des budgets
> Lisibilité des actions engagées

Aides ciblées et adaptées

> Aide personnalisée et non discriminante
> Réponse à des besoins variés : biens de première nécessité, services à la personne
> Dispositifs sûrs et efficaces

Contactez-nous au **0 810 795 795** Service 0,06 € / min + prix appel
ou sur www.edenred.fr

EDENRED FRANCE, S.A.S au capital de 464.966.992 € dont le siège social est situé 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. Nanterre – TVA Intra Communautaire : FR 13 393 365 135. – n° d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours: IM092150009 – Assurance RCP : GENERALI IARD, 7 boulevard Haussmann, 75009 PARIS – Garant : Société Générale, 29 boulevard Haussmann, 75009 PARIS - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 027 498 en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance. Les marques mentionnées sur ce document sont enregistrées et propriété de EDENRED S.A. ou des sociétés de son groupe. Crédits photos Shutterstock. Juillet 2017

LA PAROLE AUX PARTENAIRES DU CONGRÈS

TÉMOIGNAGE DE SOLENN LE MOUEL, ENGIE

Solenn LE MOUEL

Chargée de Relations Externes - Solidarité
ENGIE

ENGIE était présent à Reims les 17 et 18 octobre pour le Congrès de l'UNCCAS : un rendez-vous incontournable démontrant l'importance accordée à notre partenariat avec l'UNCCAS et plus largement notre engagement auprès des travailleurs sociaux.

Sur un stand dédié à nos actions et outils de lutte contre la précarité énergétique, nos équipes solidarité ont vécu un moment privilégié de rencontres et d'écoute avec les CCAS et les élus en charge de l'action sociale. Chaque année, le congrès UNCCAS permet à ENGIE d'identifier les nouveaux besoins des travailleurs sociaux, pour un accompagnement toujours plus efficace des clients fragiles. C'est également l'occasion de communiquer sur nos dernières innovations, au service d'une transition énergétique solidaire. Cette année, notre portail ENGIE Solidarité et notre programme Eco-Gestes Solidaires (accompagnement de 11 500 foyers sur la maîtrise de leurs consommations d'énergie) ont été particulièrement appréciés par les congressistes.

TÉMOIGNAGE DE NICOLAS BELLETTIERI, GROUPE UP

Partenaire privilégié de l'UNCCAS, le Groupe Up a à cœur d'accompagner les CCAS et CIAS de France métropolitaine et des territoires d'outre-mer dans la modernisation du versement des aides aux populations fragiles. Fort de son expertise à travers Chèque de services, le groupe Up développe le chèque d'accompagnement personnalisé, un véritable outil de pilotage permettant de garantir l'effectivité des aides distribuées.

Ce congrès de l'UNCCAS a été l'occasion pour notre Groupe de mettre en valeur notre filiale Implicit, éditeur de logiciels de gestion et acteur de référence pour l'informatisation de l'action sociale de proximité avec ses logiciels métier.

En effet, depuis 30 ans, le Groupe Up et sa filiale IMPLICIT apportent une aide concrète au CCAS de Reims pour simplifier le travail des agents et optimiser le suivi des dispositifs sociaux.

Qu'il s'agisse de dématérialiser le versement des aides, de moderniser l'accueil des usagers ou de faciliter l'accès aux droits, le Groupe Up entend poursuivre sa collaboration avec l'UNCCAS afin de proposer des solutions innovantes adaptées aux besoins spécifiques de chaque acteur, agent comme usager.

Nicolas BELLETTIERI

Directeur des Programmes Publics & Sociaux
Groupe Up

LA PAROLE AUX PARTENAIRES DU CONGRÈS

TÉMOIGNAGE DE NICOLAS CLODONG, EDF

©EDF / Toma

Nicolas CLODONG

Directeur de l'action territoriale.
EDF

La dernière édition du congrès UNCCAS, Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale, s'est tenue à Reims les 17 et 18 octobre derniers. EDF, partenaire privilégié de cet événement, s'est exprimée à deux reprises : en plénière d'ouverture avec Nicolas Clodong, directeur de l'action territoriale, puis lors d'une conférence avec Claire Dutheillet, responsable de la filière solidarité.

L'occasion de rappeler que depuis plus de 30 ans, EDF s'engage au-delà du cadre réglementaire avec les actions de son réseau Solidarité, au plus près des interlocuteurs locaux, pour accompagner les personnes fragiles dans la lutte contre la précarité énergétique. De multiples actions terrain sont menées, que ce soit par des partenariats locaux avec les Unions Départementales comme la Caravane des Énergies, ou par la distribution d'ampoules LED via des CCAS dans le cadre de l'opération "*LED dans les TEPCV*". Une action dans la durée pour préparer demain, où EDF accompagnera aussi les travailleurs sociaux dans le déploiement de nouveaux dispositifs comme le chèque énergie.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES BERDUGO, MA-RESIDENCE.FR

L'isolement de nos seniors est une réalité que nous devons tous combattre à notre échelle. Etant convaincus que le numérique a un rôle majeur à jouer dans la lutte contre l'isolement et la dépendance des seniors fragilisés, ma-residence.fr a entrepris de créer du lien social et de la solidarité locale en favorisant l'entraide intergénérationnelle entre voisins. Nous avons développé le dispositif Solidar'IT, soutenu par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, permettant aux CCAS de mieux coordonner la solidarité sur leur territoire. L'idée ? Mettre en relation seniors isolés et voisins volontaires pour donner un peu de temps et rendre des services comme changer une ampoule, faire quelques courses...

Le congrès de l'UNCCAS 2017 est l'opportunité pour ma-residence.fr d'aller à la rencontre des CCAS afin d'appréhender leurs besoins pour toujours mieux les accompagner dans leurs actions solidaires quotidiennes.

Charles BERDUGO

Président-fondateur de ma-residence.fr

HELPEVIA
VOTRE RÉFÉRENCE SANTÉ

OUI care
VOS ACHATS PAR HELPÉVIA

MAÎTRISEZ VOS ACHATS DE DM, OPTIMISEZ VOTRE ORGANISATION

La solution adaptée à vos besoins

pour des achats rationalisés et maîtrisés

- Les DM inclus dans le forfait jour
- Incontinence
- Nutrition, complémentation orale
- Parapharmacie et hygiène corporelle
- Un engagement tarifaire sur 2 ans
- Des marques et le service de fournisseurs reconnus

Coloplast
ConvaTec
FRESENIUS KABI caring for life
BIOSYNEX
GILBERT
BD CareFusion
HARTMANN
ANIOS
OUI care VOS ACHATS PAR HELPÉVIA
INTER. MED
URGO
Nestlé Nutrition
smith&nephew
RAFFIN
seni care
SCA Care of Life
Laboratoire Rivadis

pour un gain de temps lors des commandes et des livraisons

Un logiciel de gestion de stock

pour une maîtrise de vos consommations

La solution logistique adaptée à votre établissement

- Des commandes groupées et programmées
- Livraisons à la boite, au carton, à la palette
- Des commandes ponctuelles sous 24 h

- Entrées et sorties
- Reporting budgétaire
- Ventilation par poste : soins, dépendance, autres...

www.oui-care.fr

Normandie 1 - 98, avenue de Bretagne - BP 81514 - 76038 Rouen Cedex - Tél.: 02 32 81 86 00 - Fax : 02 32 81 86 01 - contact@helpevia.fr
OUI care est une marque commerciale d'Helpévia - S.A.S. au capital de 200 000 €R.C.S. Rouen B317 237 832 - APE 7022Z - N° TVA FR45 317 237 832

Forum 4

LA PETITE ENFANCE : PARIER SUR L'AVENIR

INTERVENANTS

- **Elisabeth Laithier**, Adjointe au maire de Nancy et vice-présidente du groupe de travail petite enfance à l'AMF ;
- **Michel Villac**, Président du Conseil de la famille ;
- **Rodolphe Dumoulin**, Directeur de cabinet du directeur général de la CNAF ;
- **Patricia Mani Eslava**, Directrice générale adjointe, interventions sociales, Métropole de Carcassonne.

Service public, service délégué ou service privatisé ? La petite enfance est une thématique qui soulève les passions. Et pour cause, pour la première fois, le privé a créé plus de places en crèches que le public. Ce forum a mis en lumière que le facteur essentiel et non négligeable, reste la qualité de service aux familles, précaires ou pas, sur tous les territoires.

Les tensions auront été palpables durant ce forum consacré à l'accueil des enfants de 0 à 3 ans. Représentant l'Association des Maires de France (AMF), Elizabeth Laithier, adjointe au maire de Nancy et vice-présidente du groupe de travail petite enfance de l'AMF, a d'emblée pris la parole pour expliquer le dilemme des communes (qui gèrent plus de la moitié des 11 900 établissements d'accueil du jeune enfant) : "*Nous sommes confrontés à deux logiques inconciliables. Une logique comptable et financière avec des obligations du co-financeur, la CNAF, et des règles difficiles à appliquer (taux de fréquentation, différentiel heures consommées heures facturées…). Le même partenaire, nous demande d'avoir une logique sociale, autrement dit de coller au plus près aux demandes des familles. Nous sommes d'accord sur ce point. Mais nous ne le pouvons plus.*" Tout au long de son intervention, Elizabeth Laithier a voulu convaincre que les élus n'avaient jusqu'à présent pas hésiter à investir dans la petite enfance, en "*favorisant notamment l'accueil d'enfants de familles précaires*" ou "*en alliant des ratios de personnel qualifié.*" "*Mais le contexte budgétaire extrêmement contraint oblige aujourd'hui les élus à revoir ces politiques.*"

Le privé prend l'avantage

Le résultat se mesure déjà par des réductions d'amplitude horaire de certaines crèches, de fermeture pendant les vacances. C'est d'autant plus "*inquiétant*" pour reprendre les mots de l'élue, qu'en parallèle se développe "*la concurrence*" des micro-crèches, qui bénéficient de "*règles de fonctionnement et d'un encadrement plus légers.*" Le verdict est cinglant : "*pour la première fois, en 2017, les entreprises de crèche, autrement dit le privé, ont créé plus de crèches que le public ou l'associatif.*" Soit 53% des 7 071 places. Les collectivités n'en ont créées la même année que 21%. La bascule est faite.

Cela se mesure aussi au travers l'évolution globale de l'offre d'accueil des 0/3 ans, en regard des objectifs fixés par la Convention d'Objectifs et de Gestion 2013/2017 entre l'État et la CNAF. "*Les objectifs ne seront remplis qu'à 17%*", a annoncé le Président du Conseil de la famille, Michel Villac. Le Conseil doit justement rendre un rapport sur l'évolution de l'offre d'accueil des enfants

par rapport aux besoins des parents, sans doute en mars prochain. Pour Michel Villac, les premiers résultats démontrent "*un vrai sentiment d'essoufflement qui demande à être analysé de près car les besoins des parents restent importants.*" Autre sentiment, celui du "*décalage entre l'offre et les aspirations des parents.*" En corollaire, un périscolaire qui joue le rôle de variable d'ajustement (avec la scolarisation des moins de 3 ans). Le président du Conseil a aussi pointé "*les inégalités territoriales*" : l'offre de garde collective "*se concentre dans les centres urbains, les communes riches et donc au profit plutôt des populations aisées.*" A l'autre bout, "*les quartiers populaires ont une offre nettement moins importante.*" Et le président d'ouvrir la première piste : "*peut-être conviendrait-il que les communes plus pauvres bénéficient de financements ad hoc ?*".

Les enjeux de la prochaine COG

La négociation de la nouvelle COG relancera peut-être la machine. Les maires ont demandé avec insistance à être associés aux discussions. Celles-ci n'ont toujours pas commencé. On a compris lors de ce forum qu'il ne faudra pas compter sur une signature de la COG avant juin 2018.

Représentant la CNAF, en qualité de Directeur de cabinet du Directeur Général, Rodolphe Dumoulin a reconnu qu'un mode de financement "*plus simple, plus lisible*" était nécessaire. Il a esquissé quelques pistes comme "*le retour d'une part de forfaitaire dans la PSU*[1]*"*. Les inégalités territoriales posent, elles, *"un vrai enjeu de régulation*". Le débat est manifestement sensible car en France, les communes n'ont qu'une compétence facultative a rappelé Elizabeth Laithier. Cela n'a pas empêché Rodolphe Dumoulin d'enfoncer le clou : "*peut-on se satisfaire d'un système où l'offre se crée dans des zones plus denses quand à coté l'offre ne se créé pas malgré les besoins criants ?*". Poser la question est une façon d'y répondre. D'autant que, pour faire le parallèle avec l'essor des micro-crèches, celles-ci se créent "*là où la demande est solvable*", donc sans tenir compte de critères sociaux, elles coûtent in fine "*plus cher*" et menacent de faire "*reculer les services publics.*"

Ce tableau l'a conduit à reconnaitre, à son tour, qu'on était "*arrivé au bout d'un système*". Paradoxalement, "*la branche famille n'a jamais aussi bien financé le coût à la place*", a-t-il répété. Pire, 500 millions d'euros (dont une partie concernait aussi les activités périscolaires) n'ont pas été consommés… Faut-il donc des leviers "*encore plus incitatifs*" ? Des modes de financement encore plus "*discriminants*", en s'inspirant de la politique de la ville ? Les questions ont été posées. "*Il ne sert à rien en début de COG d'afficher des chiffres qui font rêver tout le monde*", a conclut Elizabeth Laithier. "*Écoutons les élus*", a-t-elle relancé, "*nous sommes effectivement au bout d'un système. Prenons le temps de réfléchir. La COG nous donne ce temps-là.*"

COMBINER "ÉQUILIBRE, ATTRACTIVITÉ ET QUALITÉ", LE TÉMOIGNAGE DU CIAS DE CARCASSONNE

Le territoire du CIAS de Carcassonne (82 communes, 105 000 hab. Aude) est à l'image du territoire national, une combinaison de centres urbains, d'espaces périurbains, d'autres ruraux voire très ruraux puisque le plus petit village compte 25 habitants. Les élus ont cherché à concilier trois enjeux, résumés par Patricia Mani-Eslava, sa Directrice Générale Adjointe : l'équilibre territorial "*pour offrir un accès équitable (proximité et prix) aux habitants*", l'attractivité "*car sans offre de garde un territoire attirera moins de familles*", et enfin de qualité "*car nous prenons soin des adultes de demain.*" L'offre de garde s'inscrit dans un projet éducatif bien plus large, où des initiatives comme les cafés de parents ou un journal interne aux crèches se sont développés et participent à *"détendre les relations avec les parents.*"

[1] PSU : la Prestation de Service Unique.

Exemple pour un Prêt BFM Liberté[1] de 3 000 € sur 24 mois : taux débiteur annuel fixe de 0,99%, soit un **TAEG fixe de 1%. Mensualités de 126,29 €** (hors assurance DIT[2] facultative). **Montant total dû : 3 030,96 €** (sans frais de dossier et hors assurance DIT[2] facultative).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT[2] facultative, cotisation de 0,85 € par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT facultative : 20,40 €, soit un TAEA (taux annuel effectif de l'assurance) de 0,66%, non inclus dans le TAEG du prêt. Conditions en vigueur du 1er septembre au 31 octobre 2017. Pour un prêt d'une autre durée et/ou montant, voir conditions en agence Société Générale.

STÉPHANE, AGENT DU SECTEUR PUBLIC, SE CONSACRE AUX AUTRES

MAIS AUJOURD'HUI, IL SOUHAITE SE CONSACRER À SES PROJETS DE FIN D'ANNÉE

Pour Stéphane et tous les agents du secteur public

PRÊT BFM LIBERTÉ[1] | **1,90%** TAEG fixe

Hors assurance DIT[2] facultative pour une durée de 6 à 24 mois à partir de 1 500 €

Taux en vigueur du 01/11/2017 au 31/12/2017

(1) Prêt amortissable non affecté, consenti par et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFM et d'être titulaire d'un compte bancaire ouvert à Société Générale (avec domiciliation de salaire souhaitée). Délai légal de rétractation de 14 jours. Voir conditions en agence Société Générale.
(2) Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, souscrit par la BFM, intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances et de MFPrévoyance, SA régies par le Code des Assurances et présenté par Société Générale, en sa qualité d'intermédiaire en assurances. Tarif standard d'assurance, donné à titre indicatif, pouvant évoluer et hors surprime éventuelle.

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 114 154 973 €. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372). Siège social : 56-60, rue de la Glacière - 75013 Paris.
Société Générale - S.A. au capital de 1 009 641 917,50 €. RCS Paris 552 120 222. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493). Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.

BFM

BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Contactez-nous du lundi au samedi de 9h à 18h
Appel non surtaxé 0 987 980 980

RETROUVEZ-NOUS SUR BFM.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE | SOCIETE GENERALE

Forum 5

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : POUR ET AVEC LES PERSONNES

INTERVENANTS

- **Brigitte Bouquet**, Professeure émérite au CNAM, ancienne assistante sociale, première titulaire de la chaire de Travail Social au CNAM ;
- **Pascale Estecahandy**, Coordinatrice nationale "*Un chez-soi d'abord*", DIHAL ;
- **Christine Vandenbulcke**, Vice-Présidente du CCAS de Lomme ;
- **Thomas Dubois**, Directeur régional de l'URIOPSS de Champagne Ardenne ;
- **Henry Vigourt**, membre du CRPA et du "*Comité des usagers du CCAS de Reims*".

L'accompagnement social se co-construit. Cette co-construction est source d'investissement social. Les intervenants du forum 5 ont été clairs : il est indispensable de se remettre en question et de s'affranchir des paradigmes. Pour bâtir ensemble sur de nouvelles bases solides.

Dans son entrée en matière, Brigitte Bouquet s'inspire de l'étymologie des mots "*accompagnement social*". Accompagnement provient de compagnon, dont la base latine est *panis* (pain) qui indique une idée de partage d'une cause commune. Social a pour racine *socius*, terme qui désigne l'allié et renvoie à l'idée d'un rassemblement de vues. L'accompagnement social induit alors un rapport de partage, de passage qui tend vers. "*Construire ensemble c'est associer la personne concernée dans un choix d'orientation, dans un projet*", souligne-t-elle. "*La présence et la participation active sont importantes car la recherche ensemble et le parcours commun créent une dynamique de réciprocité, ce qui permet à la personne d'être acteur*", poursuit-elle. Cette vision est déstabilisante car elle remet en cause la position de chacun.

Prendre le risque et le temps de s'interroger

Thomas Dubois indique que le portage politique et institutionnel est la condition sine qua non pour impulser un espace de participation. Puis, les pré-requis sont la définition du mot participation et du rôle de chacun. "*A Reims, la réflexion a été menée pendant deux années. Pour éviter les écueils, il a été conclu que les réponses étaient multiples et qu'elles devaient s'adapter aux situations. Par ailleurs, les acteurs se sont interrogés sur leur rôles. Tous les acteurs : les élus du CCAS, les agents, les partenaires et les bénéficiaires. Qui suis-je lors d'un comité des usagers ? Un expert, un décideur, un peu de tout cela ? S'il est difficile pour un usager de se positionner, cela l'est tout autant pour un professionnel. Il faut lever les craintes en dialoguant, en s'écoutant.*" En un mot, se respecter.

Chacun apprend, sur soi et sur l'autre. "*Siéger au comité des usagers m'a permis d'avoir le droit d'écouter et de m'exprimer. J'ai beaucoup appris, ce qui m'a aidé à m'en sortir. Je peux maintenant aider les personnes à prendre la parole, à avoir confiance en les professionnels du CCAS*", témoigne Henry Vigourt. Il explique aussi ce qui a été accompli grâce au comité : une charte, un guide des aides. Lucide, il précise qu'il faut reconnaître les erreurs qui ont été faites pour ne pas les commettre à nouveau.

Christine Vandenbulcke abonde dans le sens du temps, de la réflexion, du but. "*Les personnes ont une meilleure connaissance de leur problématique. Nous tenons compte de l'environnement. Notre*

volonté est d'intervenir de façons variées car les vulnérabilités sont diverses. Notre objectif porte sur les invisibles des dispositifs, mais également les silencieux." A Lomme, le travail accompli par le comité d'usagers a permis notamment d'améliorer la confidentialité, de revoir les courriers types… (voir Actes décembre 2016, p.13).

Inversion du paradigme

"*Un Chez-soi d'Abord*" est une expérimentation qui a eu lieu de 2011 à 2016 ciblant un public vulnérable : des personnes à la rue souffrant de problèmes psychiques et souvent d'addictions. Il s'agissait de fournir un accès direct au logement tout en réalisant un parcours d'accompagnement. Une inversion du paradigme. Pascale Estecahandy a expliqué le scepticisme des professionnels du monde social et psychiatrique. Le projet a été financé par l'Etat et la Sécurité Sociale, offrant un effet décloisonnant.

"*Nos postulats de base ont été les suivants : les gens ont des compétences, il faut les considérer comme des ressources potentielles. Les professionnels ont une expertise de professionnel et les personnes ont une expertise de vie. C'est pour cette raison qu'"un Chez-Soi d'Abord" s'appuie aussi sur une expertise des médiateurs-pairs. La dynamique est donc collective et horizontale. En outre, la confiance en les personnes est indispensable. Les accompagnements des professionnels doivent permettre la réversibilité des parcours. Un échec de relogement nous permet de rebondir jusqu'à ce que la bonne solution soit trouvée*", explique Pascale Estecahandy. Par ailleurs, il n'existe aucun caractère prédictif à la capacité d'habiter : une situation qui semble difficile ne l'est pas forcément et inversement.

Elle souligne que cette expérimentation a été évaluée. Qualitativement et quantitativement. Elle s'appuie sur une recherche randomisée : 300 personnes ont été suivies dans le cadre de l'expérimentation et 300 ont continué à être suivies dans les dispositifs existants.

Des résultats probants validés par un décret

Au bout de 2 ans, 85% des personnes se maintiennent dans le logement, contre 30% dans le parcours classique. Les problèmes de santé mentale se sont améliorés, notamment pour les personnes atteintes de troubles schizophréniques. Les hospitalisations ont diminué de 50%, ce qui induit une réduction des coûts évidente pour la puissance publique : "*L'estimation est de 6 000 € d'économie sur les coûts hospitaliers par an et par personne. Le prix du dispositif a été évalué à 14 000 € par personne et par an*", détaille Pascale Estecahandy. L'une des clés de cette réussite est l'importance du témoignage dans la trajectoire des locataires : se raconter donne de la force, de la confiance et aide à lutter plus facilement contre les inégalités sociales.

Devant ces résultats probants, un décret fin 2016 a permis d'inscrire le principe du "*Chez-Soi d'Abord*" dans le Code d'action sociale et des familles. Quatre villes par an vont développer le dispositif sur quatre ans.

Comme le dit Brigitte Bouquet : "*la co-construction de l'accompagnement social, c'est bien le développement de l'autonomie des personnes par le biais d'un travail commun entre professionnels et usagers. On reconnaît ainsi la citoyenneté des personnes.*"

EFFETS INDUITS DE L'IMPLICATION

Que ce soit Thomas Dubois, Christine Vandenbulcke, Henry Vigourt ou Pascale Estecahandy, tous sont d'accord. Si les situations sont différentes, les effets induits sont similaires :

- Confiance en soi
- Meilleure image de soi
- Prise de parole en public
- Retour vers l'emploi
- Sortie des dispositifs
- Emancipation

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

- La réflexion sur le pourquoi et le comment de la participation, avec les élus, les techniciens, les personnes accompagnées.
- La dissipation des craintes en favorisant le dialogue et en acceptant les forces et faiblesses de chacun.
- La participation est incontournable dans toutes les étapes de la démarche : de la création d'un dispositif à la mise en œuvre des décisions en passant par la préparation.
- La continuité grâce à des réunions récurrentes, des suivis, des recrutements.
- La remise en question de ce que l'on fait car la participation n'est jamais acquise.

TelDomSanté®
La Santé pour Tous à Domicile
H2AD

24/7 NOS MÉDECINS À VOTRE ÉCOUTE

La téléassistance médicalisée

Un besoin de parler, un problème de santé, un malaise, une chute...

La téléassistance médicalisée est une plateforme d'aide à la coordination pour toutes ces situations avec l'ensemble des professionnels de santé.

Seul ou en famille, la téléassistance permet à chacun de retrouver une autonomie, de vivre en sécurité à domicile et de rassurer les proches.

« Soyez rassurés, nos médecins veillent sur vous »

L'équipe H2AD est à l'écoute, gère les appels 24h/24 - 7j/7 et fait le lien entre l'abonné, l'entourage et les professionnels de santé en cas de problèmes identifiés.

À l'aide du dossier médical patient participatif (D3P), nos médecins prendront la meilleure décision en cas de besoin.

La télésurveillance de paramètres médicaux

Adressée aux SSIAD, elle vous accompagne dans le suivi de vos patients.

Pour les SSIAD, les foyers logements ou EHPAD, d'autres services sont disponibles

- Le retour à domicile sécurisé
- La sécurisation de la veille de nuit
- La télésurveillance de paramètres médicaux à domicile

Spécialisée dans la télésurveillance et le suivi à domicile de maladies chroniques, une équipe de **médecins, soignants et ingénieurs** permet la totale fiabilité et sécurité du service proposé.

H2AD® : hébergeur de données de santé à caractère personnel.

N° Indigo 0 820 22 81 08
prix d'une communication locale

www.teldomsante.net

SPEED-DATING OU L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES TOP CHRONO

En une petite heure, une trentaine de congressistes ont pu découvrir le 18 octobre à l'heure du déjeuner 4 projets de 4 CCAS différents. Le speed-dating de projets socialement innovants, une expérimentation innovation de l'UNCCAS qui a séduit les 40 congressistes en quête d'information.

"*L'objectif est d'offrir un espace de rencontre et d'échange dédié à des porteurs de projets innovants et inspirants et des CCAS/CIAS en recherche d'idées pendant le congrès à Reims. L'idée était de créer un environnement favorable pour initier l'essaimage de projet et amener les CCAS à se rencontrer, à se connaître et à se recontacter par la suite*", indiquent Valérie Guillaumin et Jeanne Malassis du service innovation de l'UNCCAS.

Afin de répondre aux attentes des participants, un sondage avait été effectué auprès des inscrits au Congrès pour dégager les 4 thématiques les plus demandées. "*Celles qui sont ressorties sont les suivantes : Organisation/management du CCAS-CIAS, Personnes en situation de handicap/personnes âgées, Numérique et Logement. Le besoin et la problématique auxquels le projet présenté répond ont été privilégiés plutôt que la typologie des CCAS*", expliquent les jeunes femmes.

Le principe

Les projets retenus étaient les suivants :

- CCAS d'Yvetot : Thématique "*handicaps rares*" - Projet "*Equipe relais handicaps rares*" ;
- CCAS d'Angers : Thématique "*organisation du CCAS, personnes âgées*" - Projet "*Création d'Espaces Seniors : Optimiser et structurer les ressources du CCAS pour favoriser le parcours des usagers*" ;
- CCAS de Besançon : Thématique "*organisation du CCAS*" - Projet "*Transformer la contrainte budgétaire en opportunité pour innover*" ;
- CCAS de Châlons-en-Champagne : Thématique "*nouvelles technologies, logement, personnes âgées*" - Projet "*Nouvelles Expériences Technologiques et Relationnelles en Résidences pour Personnes Agées*".

Chacun devait présenter son initiative en 5 minutes et les 5 minutes restantes étaient consacrées aux questions-réponses. Les congressistes étaient répartis sur 4 tables. Toutes les 10 mn la cloche retentissait : les congressistes CCAS restaient à leur place et les porteurs de projet en changeaient.

Le ressenti

Beaucoup s'étaient inscrit en aveugle : "*je ne savais même pas quelles seraient les expériences qui seraient présentées*", a commenté un élu. Pourquoi venir alors ? "*Parce qu'un congrès c'est avant tout un moment où l'on vient puiser des idées, échanger, se poser des questions auxquelles on n'a pas pensé, et cette initiative de speed-dating me semblait y répondre*", explique une autre élue. Même curiosité pour cet agent d'un grand CCAS : "*je suis toujours en recherche d'expériences, que l'on approfondit ou pas suivant nos besoins.*" "*Les moyens contraints nous obligent à plus d'innovation*", renchérit une élue qui ne conçoit les congrès que pour être "*à l'affut des bonnes idées*".

"*C'était super*", réagit une élue une heure plus tard à peine. L'expérience a visiblement séduit les participants. "*J'aime ce qui est synthétique, c'était rapide, précis, dynamique, on allait droit au but, et si l'on a envie d'aller plus loin, on échange nos coordonnées.*" D'ailleurs, c'est ce qu'elle a fait au moins pour une initiative. Comme d'autres. Elus et techniciens sont repartis enrichis de nouvelles idées à mettre en œuvre.

EN SAVOIR PLUS

Contactez le pôle innovation de l'UNCCAS : jmalassis@unccas.org ou vguillaumin@unccas.org

RÉUNION DES CCAS ULTRA-MARINS

Traditionnellement, la veille de l'ouverture du Congrès une réunion dédiée aux CCAS ultra-marins est organisée. Le Pass Palas y a été présenté.

Avec Pass'Palas (Parcours de Professionnalisation des Acteurs Locaux de l'Action Sociale), l'UNCCAS a souhaité déployer un dispositif "*sur mesure*" pour professionnaliser et faire monter en compétence les acteurs locaux de l'action sociale. Ce parcours a été pensé pour rendre opérationnel l'apprentissage des connaissances en utilisant une méthodologie fondée sur des ateliers, de la formation-action, de l'accompagnement personnalisé (coaching) et de la mise en immersion. Des outils spécifiques, adaptés pour Mayotte seront mis en œuvre.

D'autres territoires se sont montrés très intéressés par ce dispositif.

Contact : kstempien@unccas.org

LES NOUVEAUX OUTILS DE L'UNCCAS

Deux nouveaux outils ont été présentés aux CCAS/CIAS : un outil d'autodiagnostic des difficultés financières des services à domicile, développé par l'UNCCAS avec le soutien du CNSA et la collaboration étroite de CCAS gestionnaires de SAAD et une plateforme en ligne d'aide à la réalisation de l'ABS, développée en partenariat avec le Compas.

Comme l'a souligné Benoît Calmels, le délégué général de l'UNCCAS, en ouverture de ce forum pratique, "*ces outils d'aide à la décision sont d'autant plus importants que l'existence même de services est remise en question.*" Or, la fermeture est souvent loin d'être la meilleure solution.

L'"***outil d'analyse de difficultés financières et de repérage des pistes d'amélioration des services à domicile***" a un intitulé long, mais explicite. Son objectif est d'aider les gestionnaires et élus de CCAS/CIAS qui pilotent des SAAD à initier un état des lieux de leur service les amenant ainsi à conduire des réflexions et à faire les bons choix quant à leur avenir.

Cet outil gratuit pour les adhérents de l'UNCCAS se veut pratique, simple et réactif. Il est nécessaire au préalable de réunir les informations pour renseigner le questionnaire en ligne. En retour, le CCAS reçoit le lien pour lire son rapport de synthèse, qui analyse les 6 thématiques principales dont l'organisation, les ressources humaines, l'activité ou l'environnement. Un code couleur permet de visualiser les points favorables (en vert) et les points de vigilance ou d'amélioration (de l'orange au rouge). Chaque synthèse s'accompagne de pistes de réflexion.

POUR OBTENIR UN ACCÈS

Remplir le formulaire disponible sur le site de l'UNCCAS (en tapant dans la barre de recherche sur le site de l'UNCCAS "*autodiagnostic*") ou sous le lien suivant : http://www.unccas.org/saad-analysez-vos-difficultes-financieres-en-ligne-et-reperez-vos-pistes-d-amelioration#.WeshnhR-fZM0

L'autre outil s'appelle "***Balises-Unccas***". Il s'agit d'une "*plateforme en ligne d'aide à la réalisation de l'ABS.*" Elle vise à faire gagner du temps aux CCAS/CIAS, en apportant des données-clés de leur territoire. Elle a été conçue pour pallier trois obstacles majeurs : le manque de moyens (humains et financiers), les appréhensions de la dimension technique de l'ABS et la difficulté d'exploitation stratégique des données.
Comme l'a expliqué Hervé Guéry, directeur du Compas, Balises-Unccas est une solution pédagogique et opérationnelle qui se veut accessible aux territoires ne possédant que des ressources contraintes.

Avec Balises-Unccas, les données apparaissent, en chiffres ou en diagrammes, bruts sur une ou plusieurs années, et peuvent être comparés à ceux d'autres territoires de même strate démographique, etc. Des cartographies dynamiques rendent également l'outil très visuel. "*Fabuleux*", a réagi une directrice de CCAS dans la salle.

BALISES-UNCCAS

L'outil n'est pas gratuit. "*Balises-UNCCAS*" est disponible via un abonnement d'un an, avec un tarif préférentiel pour les CCAS/CIAS adhérents à l'UNCCAS et une offre spécifique pour les UDCCAS. Pour tout renseignement complémentaire : contact@compas-tis.com (ou cleon@unccas.org pour l'offre spécifique "*UDCCAS*").

En plus d'être des outils d'aide à la décision, Balises-UNCCAS ou l'auto-diagnostic des services à domicile deviennent des outils stratégiques, pouvant venir en appui dans les discussions avec les partenaires, que ce soit avec le Conseil départemental ou l'ARS. C'est aussi l'intérêt qu'ont perçu les congressistes en les découvrant.

TÉMOIGNAGES

Témoignage d'Etham Lelièvre, directeur du CCAS de Fourchambault (4 602 habitants, Nièvre) qui a testé Balises-Unccas pour réaliser son ABS :

"*C'est un outil synthétique, qui permet d'aller plus vite, sans se perdre dans la navigation sur le site de l'INSEE. Voilà la première plus-value. En outre, il permet de se comparer, par exemple avec des collectivités de même taille. Autre atout, on peut faire des exportations sur des fichiers excel pour aller plus loin. Par exemple, nous avons réalisé un tableau de l'évolution de l'offre médicale qui nous a permis d'extrapoler qu'il ne resterait qu'un médecin sur le territoire d'ici à 3/4 ans.*"

PHILOGERIS
SERVICE PUBLIC

GESTION D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
POUR PERSONNES ÂGÉES

Ensemble •

Expérience •

Emotion •

Engagement •

Enthousiasme •

FORT D'UN RÉSEAU DE 30 ÉTABLISSEMENTS,
notre expérience nous permet de proposer des solutions de gestion innovantes répondant aux enjeux du secteur médico-social.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?
Contactez-nous par tél. au : **01 76 53 78 09**
ou par mail : **accueil@philogeris.com**

CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?

- **1er réseau** d'aide alimentaire en France
- **79 Banques Alimentaires** sur tout le territoire
- **2 millions de personnes** soutenues
- **212 millions de repas** distribués par nos partenaires

L'AIDE ALIMENTAIRE EN NATURE : POURQUOI ?

- Toucher les « invisibles », les personnes inconnues des services sociaux
- Faciliter la relation accompagnant-accompagné autour de l'alimentation
- Aborder d'autres sujets grâce et au-delà de l'alimentation (le budget, le logement, la santé…)

UN RÉSEAU

- **5 400 associations et CCAS partenaires** dont 1400 CCAS qui reçoivent sur l'année 14 000 tonnes de produits

LES BANQUES ALIMENTAIRES À VOTRE SERVICE !

- Formations : hygiène et sécurité des aliments, écoute, logiciel de gestion Passerelle, alimentation enfantine
- Animation d'ateliers cuisine
- Mise à disposition de guides pratiques (épicerie sociale, aide alimentaire en milieu rural)

SOLIDARITÉ JE M'ENGAGE & ANTI-GASPI

Banques Alimentaires

Association loi 1901 déclarée le 11 octobre 1985 sous le n°94-03-303-1324. Association de bienfaisance. Photos : © Cédric Doval / GBFT

PRIX DE L'INNOVATION 2017

Le 17 octobre 2017, les Prix de l'Innovation Sociale Locale, soutenus par la Banque Postale, ont été décernés.

LES LAURÉATS

★ CATÉGORIE "*FINANCES ET ORGANISATION DU CCAS/CIAS*"

L'axe 5 du Projet social du CCAS de Besançon, "*Dans un contexte contraint, rationaliser et optimiser les moyens de fonctionnement*" vise à inclure dans les objectifs opérationnels des services un objectif support. Le but est de transformer la contrainte budgétaire en opportunité pour innover, moduler et prioriser les politiques sociales, en donnant du sens à l'action des équipes du CCAS.

★ CATÉGORIE "*CULTURE ET ACTION SOCIALE LOCALE*"

"*Elles se racontent en couleurs*" est un parcours d'insertion par la culture en direction de femmes en situation de fragilité sociale. Accompagnées par une artiste peintre, elles se révèlent à travers un atelier d'autoportrait. Leur travail est ensuite consolidé et valorisé publiquement pour changer leur regard sur elles-mêmes, reprendre confiance en elles, leur faire prendre conscience de leurs potentiels dans une dynamique collective, et leur permettre de retrouver une place dans la société.

★ CATÉGORIE "*ACCÈS, USAGES ET RECOURS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES*"

Depuis 2014, le CCAS de Cornebarrieu propose des ateliers informatiques destinés aux seniors de la commune. 6 ateliers hebdomadaires sont animés par des bénévoles. Suite à une demande des seniors via les bilans trimestriels et en collaboration avec le Point Accueil Jeunes, l'atelier "*Initiation aux tablettes et smartphones*" a été mis en place. Les jeunes ont alors initié leurs aînés. Cette action répond aussi à un point soulevé lors de l'ABS de 2009, à savoir développer davantage les relations intergénérationnelles sur le territoire.

Les films et les fiches d'expérience relatifs aux prix sont disponibles sur www.unccas.org, rubrique actualité, ou rubrique observations et innovations sociales, sous-rubrique banque d'expériences.

LE JURY DU PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE 2017 :

PRÉSIDENCE DU JURY : Franck Noël - Vice-président du CCAS de Reims et de l'UNCCAS

PERSONNES QUALIFIÉES :

- **Laurent Boucherat** - Pilote du pôle "Marchés fragiles et spécifiques"- La Banque Postale
- **Marc Brunet** - Maire adjoint à la culture - Fontenay-sous-Bois (94)
- **Guillemette Leneveu** - Déléguée générale - Union nationale des associations familiales (UNAF)
- **Catherine Marcadier** - Directrice générale - France Silver Eco
- **Sylvie Nouaillle** - Chargée de missions mutations économiques et études - Chambre de commerce et d'industrie France
- **Christine Revault d'Allones Bonnefoy** - Députée européenne

RÉSEAU DE L'UNCCAS :

- **Benoît Calmels** - Délégué général - UNCCAS
- **Helene-Sophie Mesnage** - Déléguée générale adjointe - UNCCAS
- **Patrice Person – Président** - UDCCAS du Finistère

Plénière de clôture

L'ACTION SOCIALE LOCALE, DERNIER REMPART CONTRE L'EXCLUSION OU LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ?

INTERVENANTS

- **Anicet Le Pors**, ancien Ministre de la Fonction publique et conseiller d'État honoraire ;
- **Alexandra Siarri**, Adjointe au maire de Bordeaux et vice-présidente de l'UNCCAS ;
- **Daniel Lenoir**, ancien Directeur de la CNAF ;
- **Jean-Paul Carteret**, vice-Président de l'Association des Maires ruraux de France ;
- **Jean-Paul Denanot**, Député européen, Président de l'intergroupe "*Biens communs et services publics*" au Parlement européen.

Anicet Le Pors, a d'abord "*pensé à une provocation*" en découvrant l'intitulé du congrès. "*J'ai cru que l'UNCCAS se fondait dans un moule*", "*à la mode libérale*", flirtant avec "*l'indécence de s'engager sur un terrain de souffrances.*" Car Anicet Le Pors est "*hostile à ces formulations. Je les crois contraires à la conception de la citoyenneté.*" Cette notion de retour sur investissement est pour l'ancien Ministre de la Fonction publique et conseiller d'État honoraire, trop "*complexe et marquée par une pluralité de causes et d'effets*" pour être mesurée à la seule échelle locale. Il invite donc à élargir le cadre de l'analyse pour "*objectiver l'impact de cette action (d'investissement social) indispensable à l'équité territoriale.*"

"*L'égalité est un principe constitutionnel de la République et non un paramètre parmi d'autres de l'économie de marché. Il doit être respecté quand bien même son coût l'emporterait sur certains avantages tirés de sa méconnaissance. Renverrait-on les femmes au foyer dans l'hypothèse où cette action permettrait une réduction du chômage ? Refuserait-on l'Aide médicale d'État (AME) à un demandeur d'asile au mépris de nos engagements internationaux ? Oserait-t-on refuser un soutien scolaire aux enfants en difficulté ou handicapés au motif que cet argent serait plus rentable s'il était alloué aux classes préparatoires ? Le juste peut ne pas être rentable (et réciproquement)*", a-t-il lancé sous de forts applaudissements.

"*L'objectivation de l'impact des décisions publiques suppose des moyens d'expertise scientifiques de plus en plus élaborés si l'on ne veut pas s'abandonner à la "main invisible" de l'économie de marché.*" Le comble, "*c'est que l'on a supprimé depuis 20 ans tous les éléments d'expertise : DATAR, Commissariat au plan, etc*", se privant ainsi "*des instruments de mesure de cette objectivation que vous appelez.*" "*Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas là une question importante : celle de la mesure de l'"efficacité sociale" du service public en général et des services sociaux en particulier. Mais plutôt que d'en appeler au "retour sur investissement" par conformisme et facilité il faut poser le problème de l'efficacité dans toute sa complexité.*"

"*Sauf à être sous la coupe d'une mode préjudiciable aux effets poursuivis*", il faut donc selon lui redoubler de "*rigueur*" dans ces approches. Suspicieux par nature de toute référence au management privé, il rappelle au passage que ce que l'on en perçoit de moderne date du XIXème siècle, et a conduit à

la "*monétarisation du social*". Insistant sur le fait que "*l'allégeance à l'économie libérale ne se fait pas sans risque quand on parle du social*", il a mis en garde contre "*la folie de la monétarisation à tout prix*" qui aboutit à isoler la performance individuelle, et affaiblir le lien social pour tous.

Il a enfin soutenu que "*la priorité doit aller aux plus précaires*", car "*c'est appliquer le principe d'égalité que de donner plus à ceux qui n'ont rien.*" Quant aux services publics, il leur prévoit un avenir radieux : "*le XXIème siècle est le siècle des interdépendances, des interconnexions, des coopérations, des solidarités, toutes ces formules portent un nom : le service public. Le XXIème sera donc l'âge d'or du service public*" a-t-il conclu, rajoutant in extremis, "*sauf que nous n'en prenons pas le chemin !*"[1]

L'adjointe au maire de Bordeaux et vice-présidente de l'UNCCAS, Alexandra Siarri, a centré son propos autour du "*choc climatique*" et de ses conséquences sur "*les vulnérabilités*", qu'il s'agisse d'alimentation, de santé, etc. "*Nous le savons mais nous ne nous avouons pas collectivement que ce phénomène va accélérer le nombre de populations vulnérables.*" Que ce choc réclamera "*plus de moyens*" pour *"accompagner les personnes*", alors qu'aujourd'hui force est de constater que c'est la "*diminution de moyens*" qui s'impose.

Les CCAS sont donc bien "*des remparts*". Mais ils sont aussi de "*formidables leviers de développement territorial*", a défendu l'élue, insistant sur "*la mission des CCAS*" de "*porter au cœur de toutes les autres politiques publiques le constat de ce qui dysfonctionne.*" Quant à l'avenir des services publics, "*ils sont notre survie même.*"

Directeur de la CNAF pour quelques semaines encore, **Daniel Lenoir**, croit aussi que la crise que nous connaissons est une "*métamorphose*" pour reprendre les mots d'Edgar Morin, qui "*donnera forcément un social différent de celui du XIXème siècle.*" Selon lui, cette notion d'investissement social "*nous oblige à regarder la dépense sociale autrement.*" Il préfère que le social soit un "*levier de développement*" car cette option "*offensive*" plutôt que défensive a l'avantage d'être "*dans le mouvement.*" "*Mais il ne faut pas oublier pour autant la notion de rempart.*" "*On parle d'ailleurs souvent du filet protecteur de l'action sociale. Tâchons d'en faire un trampoline.*" En accord avec Anicet Le Pors, il estime que "*ce qui est juste n'est pas forcément rentable*" : "*ce sont les économistes qui le disent en parlant des capacités individuelles à développer.*" Cela n'empêcherait pas une démarche collective "*car les sociétés égalitaires sont plus efficaces que celles qui sont inégalitaires.*" Pour lui, l'investissement social serait donc "*une nouvelle façon de conjuguer l'individuel et le collectif.*" Une notion qui "*oblige à aller au-delà de l'assistance, de l'assurance pour regarder le rendement de la dépense.*"

Représentant les maires ruraux de France, **vice-président de l'Association des Maires ruraux de France, Jean-Paul Carteret** a appelé au "*rééquilibrage des territoires.*" Il a pris le contre-exemple du désert médical qui avance, tandis que la couverture numérique, elle, "*n'avance pas partout.*" Son village de Lavoncourt, 350 habitants à peine, coiffé du label de "*smart village*" en 2016, est l'exemple même qu'un développement construit sur de l'innovation sociale est possible. L'élu l'a dit et répété : "*il faut penser aménagement du territoire.*"

Jean-Paul Denanot, député européen, président de l'intergroupe "*Biens communs et services publics*" au Parlement européen ne pouvait que défendre les services publics. Sans eux ? "*Il n'y a plus de vie.*" Il s'est voulu rassurant sur le fait que l'Union européenne souhaite avancer en préservant cela, "*car on sent bien qu'il y a un nécessaire équilibre entre l'économique, le social et l'environnement, ce qui passe par le maintien de services publics.*" Convaincu que le service public est "*un rempart contre l'exclusion*", il voit aussi en lui "*un instrument de développement territorial.*"

Joëlle Martinaux, a clôturé ce congrès en voulant rassurer les congressistes sur le fait que la participation de l'UNCCAS au plan de lutte contre la pauvreté ne revenait pas à "*donner un blanc-seing*", mais bien "*apporter notre expertise.*" Le prochain conseil d'administration de l'UNCCAS (début novembre) prendra lui position sur la réduction des emplois aidés et le financement du logement social, ces deux dernières questions ayant été à plusieurs reprises soulevées par des congressistes.

[1] L'intégralité de l'allocution d'Anicet Le Pors : http://anicetlepors.blog.lemonde.fr/2017/10/21/le-social-quel-retour-sur-investissement-union-nationale-des-centres-communaux-daction-sociale-unccas-reims-18-octobre-2017/

SOIRÉE AU PALAIS

Le Palais de Tau, jouxtant la Cathédrale, a accueilli la soirée des participants du Congrès. Sous les arches gothiques, adhérents, élus et membres de l'équipe UNCCAS ont prolongé les débats autour de coupes de champagne.

DÉJEUNER DU 18 OCTOBRE : FAVORISER LES ÉCHANGES

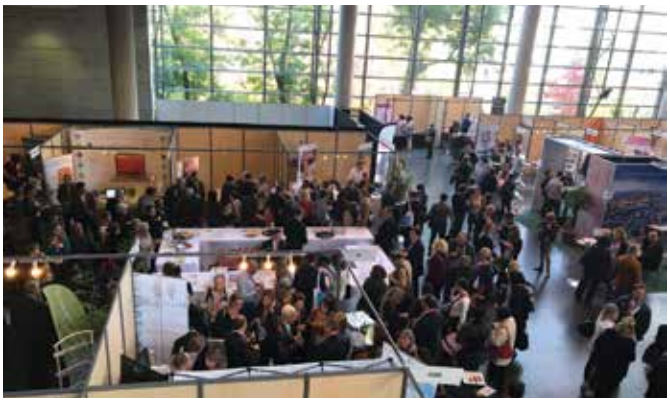

Cette année, pas de déjeuner assis pour la deuxième journée, mais un cocktail gratuit au milieu des stands partenaires. Le principe était d'encourager les 800 participants du Congrès à discuter avec les exposants qui proposait les boissons dans leur espace.

EQUIPES DE CHOC

Une nouvelle fois encore, l'équipe de l'UNCCAS a travaillé main dans la main avec celle de Reims. Dans la bonne humeur.

CACiC
SERVICES CONSEILS RÉFÉRENCEMENT SANTÉ

www.cacic.fr
www.cacic-ehpad.fr

© CREDIT PHOTO : FOTOLIA

Les solutions globales au service du **compte d'exploitation**

Médical | Hôtellerie | Économat | Services

Bénéficiez de nos programmes d'accompagnements CACIC*

- **Diagnostics / Audits**
- **Préconisations / Rétroplanning**
- **Groupes de travail / Rationalisation / Lots**
- **Consultations / Négociations**
- **Pilotage** et **BI** (EDI, Mapping base de données)

* programme personnalisé et contractualisé sur consultation.

CACiC
SERVICES CONSEILS RÉFÉRENCEMENT SANTÉ

25, rue des Granges Galand - BP 101 - 37551 Saint-Avertin Cedex
Tél. 02 47 71 14 14 - Fax 02 47 28 94 82

DES PRIX À LA LIGNE AU **MANAGEMENT DES COÛTS**

edf
ICI, LE GROUPE EDF DÉPLOIE DÉJÀ DE NOUVEAUX SERVICES POUR RENDRE VOTRE VILLE PLUS INTELLIGENTE.
Bornes de recharge pour faciliter la circulation de l'automobile électrique, éclairage intelligent qui ne se déclenche qu'en cas de besoin, réseaux de chaleur issus du recyclage d'énergie… La liste des innovations du groupe EDF pour rendre la ville plus intelligente est longue. Et ça n'est pas près de s'arrêter.
Notre avenir est électrique, et il est déjà là.
L'énergie est notre avenir, économisons-la !
edf.fr
EDF 552 081 317 RCS PARIS, 75008 Paris - Photo : Getty Images